



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 27 AVRIL 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Emmanuelle LAPOUILLE

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Jean-Claude DISSAUX, M. Laurent DUPORGE, Mme Florence WOZNY, M. Pierre GEORGET, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, M. Steeve BRIOIS.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT.

SOUTIEN AU PROGRAMME D'ACTIVITÉ DES ARTISTES

(N°2026-148)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.1111-4 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date du 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais – Pacte des réussites citoyennes » ;

Vu la délibération n°2025-59 de la Commission Permanente en date du 17/03/2025 « Guide des aides culturelles » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 07/04/2026 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer 70 subventions au titre de l'aide au programme d'activité des artistes aux bénéficiaires, pour les sommes et dans les conditions reprises au tableau joint en annexe 1, pour un montant total de 794 900 €, au titre de l'année 2026, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les 7 structures culturelles relevant du droit privé (L'envol, la Compagnie des Docks, le Roll mops, Danse en Côte d'Opale, Franche Connexion, Production 2M et l'Embardée), les conventions de paiement pour lesquelles la participation du Département s'élève à plus de 23 000 €, précisant les modalités de versement et les conditions d'utilisation et de contrôle de l'emploi de cette participation départementale, dans les termes du projet joint en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 :

Les dépenses versées en application de l'article 1 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C03-311B02	65748/93311	Structures de rayonnement local	1 360 000,00	794 900,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 27 avril 2026

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Soutien au programme activité des artistes

SOUS PROGRAMME	DISPONIBLE	PROPOSITION	SOLDE	TAUX DE CONSOMMATION
3.11B02	826 500 €	794 900 €	31 600 €	98%
65748/93311 (Droit privé)	1 360 000 €			

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2025	TALX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
AVEC VUE SUR LA MER	ARTS DE LA SCENE	ARRAGEOIS	15 000 €	25 000 €	19,13 %	130 698 €	22 000 €	-	<p>Objet de la demande : La compagnie Avec vue sur la mer maintient un niveau d'activité dense. En 2025, 6 spectacles pour 51 représentations ont tourné en région et un volume d'actions culturelles de 875 heures a été réalisé (600 personnes bénéficiaires). L'activité d'Avec vue sur la mer se développe principalement sur l'arrageois et le territoire de l'ex bassin minier. Pour ce faire, elle multiplie et diversifie les partenariats (cité scolaire, CCAS, associations...). La compagnie engage de nouveaux projets. Elle dépose une demande de soutien pour la création " J'ai mal à ma terre ou demain commence aujourd'hui " et un nouveau jeune public est envisagé pour 2026/2027. La compagnie souhaite par ailleurs consolider son ancrage territorial en s'impliquant dans le projet de l'espace Saint-Eloi à Arras.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 9 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 2 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 9 500 € (volet Création : 5 000 € / volet diffusion : 4 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €</p>
MUSIQUE EN ROUE LIBRE	MUSIQUE	ARRAGEOIS	18 000 €	23 000 €	14,20 %	162 000 €	20 000 €	-	<p>Objet de la demande : Musique en roue libre maintient une activité dense notamment sur le plan de la diffusion et de la création. Le festival Les nouvelles est stabilisé dans son format, son succès public, son ancrage territorial (l'arrageois, les Communautés de communes Sud Artois et des 7 vallées). Le directeur artistique, Julien Lahays, a donné un nouveau souffle à La Filature, branche de création et de diffusion de l'association composée d'une vingtaine de musiciens de renom. Les concerts de La Filature de Musique en roue libre sont programmés au national et en Europe. L'association rentre dans sa dernière année de résidence de territoire et de création à Boulogne-sur-Mer. 7 périodes de créations sont programmées, chacune intégrant un volet d'éducation artistique et culturelle (mineurs isolés du collège Angellier de Boulogne, les élèves du conservatoire, les musiciens amateurs de la CAB...). La résidence se clôturera avec la livraison de la création "Mésogeia" en décembre au théâtre Monsigny.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 9 000 € (volet Création : 5 000 € / volet diffusion : 4 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €</p>
BORD CADRE	ARTS DE LA SCENE	ARTOIS	22 000 €	26 000 €	15,47 %	168 035 €	18 000 €	-	<p>Objet de la demande : Programme d'activité des artistes pour la compagnie Bord cadre. Compagnie du Pas-de-Calais qui œuvre principalement sur le territoire du bassin minier. La compagnie avait un partenariat fort avec le centre culturel Jean Ferrat sur les deux dernières années, celui-ci s'est terminé avec le départ de l'ancien directeur mais la compagnie a su développer des liens forts sur le territoire notamment avec la médiathèque de Harnes (résidence et lectures dans le cadre du festival littéraire) et la MAC de Sallaumines où elle a fait une résidence sur l'année 2025 avec des ateliers, la prise en charge de la semaine théâtrale au collège et des lectures musicales tout au long de l'année. Cette collaboration se poursuit en 2026 avec des ateliers en janvier et février au lycée de Sallaumines, de mars à septembre au collège, le pré-achat et la coproduction de sa prochaine création « La spirale ou la fourche » sur la thématique de la trajectoire et du déterminisme. Cette création sera aussi coproduite par l'Escapade. La compagnie est soutenue pour la dernière année par la région pour une résidence longue de territoire (20 000 €). La compagnie a également un partenariat avec la ville d'Isbergues depuis l'année dernière sur des ateliers de pratique artistique.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 7 500 € (volet Création : 7 000 € / volet diffusion : 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
LA COMPAGNIE DANS L'ARBRE	ARTS DE LA SCENE	ARTOIS	12 000 €	28 000 €	10,37 %	270 021 €	9 500 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activité des artistes pour la compagnie Selkie (anciennement compagnie dans l'arbre dont les deux directeurs se sont séparés l'année dernière). Elle crée et diffuse ses spectacles sur les différents territoires de la région Hauts-de-France. Depuis quelques années, le travail des artistes qui la composent acquiert une visibilité hors région. La compagnie mène aussi des projets de sensibilisation, d'initiation et de transmission des pratiques artistiques auprès de publics variés, notamment ceux habituellement éloignés de la culture. Les artistes de la compagnie travaillent régulièrement en direction des collégiens. Elle est encore, pour un an, associée aux Tréteaux de France et doit se relever de la séparation artistique. L'année 2025 a été une année de reconstruction qui a pris du temps et de l'énergie à la compagnie qui repart avec une nouvelle identité et une direction essentiellement féminine.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 000 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
CORPOP	ARTS DE LA SCENE	ARTOIS	-	10 000 €	13,91 %	71 894 €	2 400 €	-	<p>Objet de la demande : Implantée à Maisnil-les-Ruits, la compagnie développe des projets artistiques ancrés dans les territoires, en lien étroit avec les habitants, les structures sociales, éducatives et culturelles. Le travail de Corpop s'inscrit dans une démarche de théâtre de proximité, de création participative et d'éducation populaire. Les artistes interviennent principalement hors des lieux culturels traditionnels, dans des quartiers, des établissements scolaires, des structures sociales ou des espaces du quotidien, afin de rendre la pratique artistique accessible et de réduire les freins symboliques à l'entrée dans la culture. Le projet « Deux arts avec vous » constitue le programme d'activité artistique principal de la Compagnie pour l'année 2026. Il associe théâtre et musique et vise à installer une présence artistique régulière (toute l'année) et structurée sur les communes de Loos-en-Gohelle (Cité Belge située en QPV) et Hulluch. Il s'organise autour d'actions de pratique artistique, de temps de création et de restitutions publiques. Les habitants deviennent pleinement acteurs et auteurs des formes artistiques produites avec les artistes qui feront l'objet de restitutions publiques dans différents espaces de vie des communes.</p> <p>Le projet de la compagnie favorise l'accès à la pratique artistique, renforce la participation citoyenne, valorise les récits et expériences des habitants et soutient la cohésion sociale par des processus de création collective et de restitution partagée.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 4. Enjeux départementaux : 400 €</p>
COMPAGNIE ET REBELOTE	ARTS DE LA SCENE	ARTOIS	-	25 500 €	29,94 %	85 178 €	8 000 €	-	<p>Objet de la demande : Première demande de soutien au programme d'activités des artistes de la compagnie Et Rebelote (séparation de la compagnie Noutique). Implantée à Béthune, la compagnie intervient sur la CABBALR mais aussi la CALL. Elle a pour objet la création et la diffusion étendue de formes artistiques liées au spectacle vivant : théâtre, écriture, musique, arts plastiques, danse, création radiophonique et numérique. Elle oeuvre à favoriser l'inclusion du plus grand nombre par le biais d'ateliers, de stages, de spectacles. Elle cherche également à dynamiser le maillage culturel autour de Béthune, Liévin et Arras en proposant des activités transdisciplinaires accessibles à un public diversifié. En 2026, elle assurera une activité importante d'actions culturelles en Pas-de-Calais et dans le Nord. Elle possède 4 spectacles à son répertoire. La diffusion est encore en cours (en attente des résultats des élections municipales) mais 10 représentations sont assurées à ce jour. La compagnie fait également une demande d'aide à la création pour "Les oubliées". Dans une forme pluridisciplinaire, mêlant le théâtre, la musique et les arts visuels, au travers de textes originaux et de témoignages (paroles de femmes collectées lors d'ateliers), elle retrace l'histoire de l'émancipation de deux femmes ayant vécu dans le bassin minier avant la fermeture des dernières mines et pose la question des choix et des non choix qui se sont imposés à elles.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 3 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 000 € (volet Création : 2 500 € / volet diffusion : 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
CRIS DE L'AUBE	ARTS DE LA SCENE	ARRAGEOIS	15 000 €	20 000 €	15,86 %	126 065 €	13 500 €	-	<p>Objet de la demande : D'année en année, Cris de l'aube réussit à tenir une ligne artistique qui assure la cohérence de son répertoire et fédère ce collectif d'une vingtaine de jeunes artistes arrageois. Les spectacles sont destinés à être joués dans des lieux non-dédiés et proposent des dispositifs scéniques immersifs avec une grande proximité entre spectateurs et acteurs. Les médiations font partie intégrante du processus de création qui se nourrit des rencontres et de la collecte de récits avec une prédilection pour les publics jeunes et ados. Les spectacles sont programmés par les communes pour évoquer la vie de quartier (Vimy, Achicourt, CCAS d'Arras) ou mettre en lumière le patrimoine (Arras, Neuville-Vitasse). Le volume important de diffusion et d'ateliers dans les collèges (Achicourt, Arras, Aubigny-en-Artois, Frévent) démontre l'intérêt des établissements scolaires pour les créations du collectif. Des nouveaux partenariats ont été établis en 2025 (association Down'up, secours catholique, conservatoire de Lens, le Tandem...). Le collectif tournera en 2026 sa nouvelle création « Portrait d'une jeunesse d'aujourd'hui ou le secret des métamorphoses » où il sera question du passage entre la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 7 500 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 2 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 000 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
LES LUCIOLES S'EN MELENT	ARTS DE LA SCENE	ARRAGEOIS	7 000 €	15 000 €	11,10 %	135 150 €	11 000 €	-	<p>Objet de la demande : Les Lucioles s'en mêlent est une compagnie de théâtre dont les créations pluridisciplinaires sont destinées au très jeune public. La compagnie a su fidéliser un réseau de partenaires sur le département (l'Area à Aire-sur-la-Lys, le centre culturel de Libercourt, Droit de cité...) et en région (association le fil et la guinde, le théâtre Massenet à Lille...) tout en confortant son ancrage sur son territoire d'implantation (Le Pharos et La Ruche à Arras, les villes d'Achicourt, de Saint-Laurent-Blangy...). 2025 a été marqué par une résidence de territoire à Achicourt « Fiesta – paroles de fantômes ». Les 5 spectacles au répertoire tournent en partie dans les lieux non équipés (écoles, écoles, PNL, médiathèques...) et viennent régulièrement ponctuer un projet de sensibilisation ou de médiation. La compagnie est reconnue pour son expertise dans l'éveil et la création artistique à destination du tout petit. Les membres du collectif assurent chaque année des temps de formation auprès d'étudiants ou de professionnels (étudiants en arts du spectacle de l'université d'Artois, d'éducateurs spécialisés).</p> <p><u>Respect des critères:</u> Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 4 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 5 500 € (volet Création : 4 000 € / volet diffusion : 1 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
L'ASSOCIATION HEMIOLIA	MUSIQUE	ARTOIS	12 000 €	20 000 €	7,55 %	265 000 €	16 000 €	-	<p>Objet de la demande : Hémioïlia défend une approche ouverte de la création musicale, croisant répertoires, styles et publics. Chaque saison, il crée et diffuse des pièces adaptées à différents contextes de diffusion pour sortir des circuits traditionnels et apporter la musique là où elle peut avoir un impact significatif. Nourri par l'ancrage offert par sa résidence longue en territoire (financée par la Région) au sein de la CABBALR depuis 2023, Hémioïlia tisse des relations durables avec les publics et les acteurs locaux. En 2026, le collectif poursuit donc son travail sur ce territoire avec l'objectif d'une implantation au-delà de cette période. Au programme : diffusion de son répertoire (12 spectacles au répertoire) notamment des petites formes en territoire rural et pour les publics empêchés sur le territoire et le département, actions culturelles en direction d'un public diversifié en s'appuyant sur les acteurs et partenaires locaux (médiathèques, RAM, établissements scolaires, hôpitaux, maison d'arrêt de Béthune...). Cette année, la structure fait une demande d'aide à la création pour le spectacle "Amor Amor", une forme légère qui sera diffusée dans les lieux non équipés et en territoire rural.</p> <p><u>Respect des critères:</u> Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 2 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 8 000 € (volet Création : 5 000 € / volet diffusion : 3 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €</p>
L'ENVOI - CENTRE D'ART ET DE TRANSFORMATION SOCIALE	PLURIDISCIPLIN AIRE	ARTOIS	40 000 €	40 000 €	5,69 %	702 900 €	40 000 €	OUI	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de l'Envol implanté à Béthune. L'Envol est un centre d'arts et de transformation sociale dont l'objet est la mise en oeuvre de projets innovants mêlant pratique artistique et mobilisation vers l'insertion, avec pour public prioritaire les jeunes en situation d'exclusion. Depuis 2022, l'Envol inscrit ses actions au sein d'un établissement culturel et de formation à Béthune : le Passage à Niveau. En 2026, l'Envol absorbera l'association "Le Passage à Niveau". Ainsi, en plus des activités de l'Envol, le programme d'activité comprendra désormais l'animation d'un espace de vie sociale, la programmation culturelle et les projets alimentaires liés au lieu. La structure poursuit donc la mise en oeuvre de ses dispositifs (Classe Départ, Grand Ec'Art, A p'Art Entière), développe un volet formation (techniciens du spectacle et pro-commis de cuisine par son espace de restauration Kantina) et met en oeuvre une programmation culturelle qu'elle souhaite complémentaire de l'offre culturelle existante sur le territoire (stand up, musiques actuelles, artistes émergents). S'ajoute à cela l'accueil en décentralisation de certains spectacles de la Comédie de Béthune ou de Droit de Cité dans le cadre des Enchanteurs. La structure participe aussi au dispositif régional Jardins en Scène avec un festival "Les Crépuscules du Passage à Niveau. Enfin, l'année 2026 sera marquée par les 10 ans de l'Envol. Dans ce cadre, plusieurs événements seront programmés (spectacles, conférences, ateliers...). A noter que la structure est également aidée par le Département via la Direction de l'Education et la MDS du territoire de l'Artois.</p> <p><u>Respect des critères:</u> Axe 1. Actions culturelles dans le Pas-de-Calais : 15 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 9 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 14 500 € (volet Création : 10 000 € / volet diffusion : 4 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €</p>
LICHKA	ARTS DE LA SCENE	ARTOIS	-	25 000 €	24,02 %	104 089 €	5 000 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activité des artistes pour la jeune compagnie Lichka, issue de l'incubateur de la Comédie de Béthune. Depuis la fin de leur incubation, ils oeuvrent à développer leur activité sur le territoire de l'Artois en rencontrant des difficultés liées à leur peu d'expérience et de réseaux et un manque d'accompagnement certain sur l'administratif et la diffusion. Le fait qu'ils sortent d'un accompagnement d'un CDN leur ouvre finalement peu de portes en territoire qui est composé principalement de centres culturels de plus petites tailles et avec d'autres enjeux. Néanmoins, ils font preuve d'un réel travail de recherche de partenariats et ont pris en compte avec sincérité les nouveaux critères du département. Le manque de personnel dédié à ce travail les pénalise. Ils partent cette année sur une création jeune public qui a justement pour but de pouvoir toucher des structures plus petites. Plusieurs rendez-vous sur le territoire (réseau de médiathèques, Culture commune, cercles 2 et 3) sont en cours. Ils sont accompagnés par le Tandem et suivi par le CDN de Béthune et ont eu une aide préparatoire de la Région de 5 000€. Ils développeront de l'action culturelle autour de leur spectacle.</p> <p><u>Respect des critères:</u> Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 000 € (volet Création : 3 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2025	TAUX	PREVISIONNEL 2025	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
PERTENDO	ARTS DE LA SCENE	ARTOIS	15 000 €	22 000 €	7,11 %	309 300 €	8 500 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activités des artistes pour BC Pertendo qui porte les projets de l'artiste Eric Arnal Burtshy, directeur artistique de la compagnie BC Pertendo et artiste associé du 9 bis à Oignies pour la période 2023-2026. La collaboration se développe avec des créations participatives pensées spécifiquement pour le site et les lieux non équipés du département (Enterrer Lascaux en 2024 et la poursuite d'Echo en 2025). Un nouveau projet de territoire, légendes, aura lieu cette année sur la communauté d'agglomération d'Héhin-Carvin. Le 9-9 bis s'engage également en apportant un soutien logistique et financier aux créations de la compagnie et en diffusant les spectacles au répertoire. L'implantation longue de la compagnie favorise le renouvellement des esthétiques et contribue au rayonnement du territoire. En effet, le travail d'Eric Arnal-Burtshy ne cesse de convaincre. L'artiste est désormais associé au Théâtre de Liège en tant qu'artiste compagnon Innovation ainsi qu'à la scène nationale des Gémeaux sur la question des nouvelles écritures.</p> <p><u>Respect des critères :</u> Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 2 500 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 2 500 € Axe 3. Création et vitalité artistique : 2 000 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €</p>
NOUTIQUE	ARTS DE LA SCENE	ARTOIS	12 000 €	21 000 €	36,59 %	273 825 €	12 000 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activités des artistes pour la compagnie Noutique dont l'ancrage territorial est au niveau de la CABBALR et de la CALL. La compagnie est reconnue pour son travail entre culture et éducation populaire. Au cœur des quartiers, des structures sociales, des maisons d'arrêt aux jardins ouvriers, elle développe des projets accessibles mais néanmoins exigeants. La compagnie a subi une restructuration en 2025 suite à la séparation douloureuse des directeurs artistiques, les deux compagnies (Et rebelote et Noutique) continuent néanmoins leur travail de territoire avec autant de motivation et de résultats et l'on peut noter la diversité des partenariats pour l'action culturelle (enfants, adolescents, personnes détenues, personnes sans emploi, lycéens, etc).</p> <p><u>Respect des critères :</u> Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 1 000 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €</p>
SPOUTNIK THEATER CIE	ARTS DE LA SCENE	ARTOIS	5 000 €	20 000 €	12,49 %	160 098 €	12 000 €	-	<p>Objet de la demande : L'année 2025 a été difficile pour la compagnie. Cette dernière a mis du temps à développer une activité en cohérence avec le nouveau guide des aides, ce qui a valu une baisse importante en 2025. Elle a néanmoins développé en deuxième partie d'année des actions culturelles et de la diffusion. En 2026, elle rebondit bien suite à l'accompagnement du Département et avec la création d'un spectacle intitulé "Un été immense" qui bénéficie d'un coproducteur et d'un pré-acheteur important sur le territoire qu'est le Centre Dramatique National de Béthune. La création est prévue pour le 1er trimestre 2027 et traitera des luttes sociétales actuelles. Des actions culturelles y seront associées.</p> <p>En parallèle, la compagnie souhaite diffuser une petite forme "Les années Annie Ernaux" (qui a été programmée en 2025 dans le cadre de Plaine Santé à Dunkerque) dans les médiathèques du Pas-de-Calais. Les contacts sont en cours. A ce jour, 2 représentations sont actées à la médiathèque de Carvin. D'autres contacts sont également en cours sur le projet d'une pièce radiophonique, spectacle tout terrain qui verra le jour en 2026. A ce jour, 2 représentations sont actées à la médiathèque de Carvin également. Ils développeront 60 h d'actions culturelles en direction des publics cibles du Département sur la CALL et la CAHC. Pour information, ils travailleront en collège dans le cadre de la résidence d'artistes du département. On constate un nouvel élan de la compagnie mais encore fragile.</p> <p><u>Respect des critères :</u> Axe 1. Actions culturelles dans le Pas-de-Calais : 2 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 000€ Axe 3. Création et vitalité artistique : 8 000€ (volet Création : 8 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000€</p>
LE THEATRE DU PRISME	ARTS DE LA SCENE	ARTOIS	22 000 €	30 000 €	3,35 %	622 969 €	15 000 €	-	<p>Objet de la demande : Compagnie de grande qualité artistique au rayonnement départemental, régional et national. Elle est historiquement aidée par le Département du Pas-de-Calais pour sa présence sur l'Audomarois qui existe encore (notamment avec la Barcarolle), ainsi qu'une présence sur le territoire de la côte (Hardelot) et l'Arrois (Tilloy-les-Moflaines) cette année. La compagnie exploite des thèmes et des écritures contemporaines, les thématiques des spectacles sont souvent à destination du tout public, du public adolescent et jeunes adultes. Le répertoire est diffusé au-delà du Département. 43 représentations sont assurées sur le 1er semestre 2026. D'autres sont en attente d'un retour suite aux élections municipales.</p> <p>La compagnie met en place également de nombreuses actions culturelles en direction de lycéens, collégiens et de jeunes en réinsertion. L'année 2026 est marquée par la continuité du travail mené avec la Barcarolle (diffusion et actions culturelles), le partenariat avec le Château d'Hardelot pour la mise en place du temps fort de la compagnie "Made in Britain" et la diffusion de sa dernière création "Songe d'une nuit d'été". Des actions culturelles sont également programmées. Enfin, la compagnie a noué un partenariat avec le lycée agricole de Tilloy-les-Moflaines autour de The Trials (semaines de résidences, d'actions culturelles et diffusion) qui avait bénéficié du dispositif des résidences artistiques de création en collège et qui poursuit son développement au sein des établissements scolaires (collèges et lycées).</p> <p><u>Respect des critères :</u> Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 9 000 € Axe 3. Création et vitalité artistique : 4 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
VENIR FAIRE	ARTS DE LA SCENE	ARTOIS	REJET	20 500 €	20,18 %	101 600 €	5 000 €	-	<p>Objet de la demande : La compagnie Venir Faire n'a pas été aidée en 2025 car le projet était encore trop fragile mais le projet 2026 s'articule autour d'une création "Race d'Ep" en début d'année, en partenariat avec la Comédie de Béthune et le Passage à niveau. Ce spectacle thématique autour de la « question gay » s'accompagne d'actions culturelles, de sensibilisation et de pratiques artistiques autour des LGBT+phobies. La deuxième partie de l'année sera consacrée à la phase préparatoire d'une nouvelle création autour de la santé mentale, et un programme de rencontres et pratiques artistiques en lien avec l'EPSM Val de Lys-Artois et le CMP - Hôpital de jour - SMAD de Béthune.</p> <p>Respect des critères: Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 500 € Axe 3 : Vitalité et rayonnement artistique : 3 000 € (volet Création ; 2 500 € / volet diffusion ; 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
LA MANIVELLE THEATRE	ARTS DE LA SCENE	AUDOMAROIS	13 000 €	15 000 €	3,39 %	442 088 €	13 000 €	-	<p>Objet de la demande : La Manivelle théâtre, est une compagnie historiquement associée à la Barcarolle et au Conservatoire à Rayonnement Départemental du Pays de Saint-Omer. La compagnie propose de l'action culturelle et une programmation jeune public.</p> <p>En 2026, La Manivelle propose la création "L'Armoire d'Olga" ainsi qu'un projet d'action culturelle intitulé "Mulu". "L'Armoire d'Olga" se veut une forme légère et de proximité afin de pouvoir tourner dans les lieux non-dédiés, à destination d'un jeune public. Le spectacle traite du long parcours migratoire de la jeune héroïne, de ses racines polonaises et de sa quête d'une identité et d'une place libre dans la société. Ces deux formes ont trouvé un écho favorable auprès du CRD et de la Barcarolle et permet au partenaire de se prolonger en 2026.</p> <p>Respect des critères: Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 8 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 4 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
LYRIC AND CO	MUSIQUE	AUDOMAROIS	3 000 €	24 750 €	29,09 %	85 067 €	3 000 €	-	<p>Objet de la demande : La compagnie Lyric & Co propose un rendez-vous annuel à Saint-Omer : Les Rencontres des musiques anciennes (co-financé par la ville et la CAPSO) et de l'action culturelle à Oye-Plage durant l'été (co-financé par la ville). La compagnie diffusera trois spectacles en 2026 (Le Réveil des anges, Winterreise n et Elixir d'amour) et demande en 2026 un soutien à la création pour Elixir d'amour mais irrecevable car le budget de création est inférieur à 30 000 €. La compagnie proposera également des ateliers au Louvre-Lens dans le cadre de La Semaine du handicap avec des personnes en situation de handicap sur la lecture acoustique d'oeuvres picturales.</p> <p>Respect des critères: Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
LUNAISIEIS	MUSIQUE	AUDOMAROIS	12 000 €	14 000 €	3,59 %	389 500 €	12 000 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de la compagnie Les Lunaisiens, basée à Saint-Omer, artistes associés pour la dernière année à la Barcarolle. La compagnie est spécialisée dans l'interprétation du répertoire de la chanson historique et populaire de la renaissance à nos jours. Elle mène également un travail d'actions culturelles autour des choeurs d'enfants amateurs. La compagnie est surtout présente sur l'Audomarois et désormais sur le Montreuillois. Les Lunaisiens envisage en effet de se tourner davantage vers la CAZBM suite à la fin du conventionnement Barcarolle, induite par l'arrivée d'un nouveau projet de direction. En septembre 2026, Les Lunaisiens créent pour la Chartreuse de Neuville un format d'atelier-concert pour des jeunes en lien avec un tailleur de pierre. Est en préparation une convention avec la Chartreuse qui comprendrait annuellement du temps de résidence, 2 créations, 1 tournée d'actions culturelles. La Barcarolle (apport en co-production) et la Chartreuse de Neuville lui mettent à disposition gracieusement des espaces de répétition et d'hébergements.</p> <p>Respect des critères: Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 3 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
LE SCEAU DU TREMPLEIN	ARTS DE LA SCENE	AUDOMAROIS	12 000 €	15 000 €	4,87 %	307 844 €	12 000 €	-	<p>Objet de la demande : Le Sceau du Trempin poursuit ses actions artistiques et citoyennes : ateliers théâtre, créations de spectacles de sensibilisation, résidences d'artistes et médiation culturelle en milieu rural.</p> <p>10ème édition du festival Sous les Pavés... l'Art 1, temps fort d'arts de rue sur l'Audomarois avec un axe action culturelle et soutien à la création de plus en plus marqué (soutien de la DRAC renforcé en 2025).</p> <p>Respect des critères: Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais - territoires et publics : 7 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 3 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
COUCOU KERMESSA	ARTS DE LA SCENE	AUDOMAROIS	-	3 500 €	14,26 %	24 540 €	2 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de la compagnie Coucou Kermesse, créée par le comédien Benjamin Colin en 2025, basée à Andres. L'association portera en 2026 un projet de territoire Télé Cossette sur la Région d'Audruicq (Vieille-Eglise, Oye-Plage et Ruminghem), un projet d'action culturelle pour les personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarités Active (RSA) et le projet artistique participatif mené dans le cadre de la Fête de la Chicorée. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €
J'AI TUÉ MON BOUC	ARTS DE LA SCENE	AUDOMAROIS	5 000 €	15 500 €	19,02 %	81 500 €	10 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de la compagnie J'ai tué mon bouc, basée à Fléchin. La compagnie initiera un compagnonnage avec la Barcarolle sur trois ans, qui se concrétisera par des actions culturelles, du soutien à la création et de la résidence. Le lien à la Comédie de Béthune se poursuit avec des propositions d'ateliers artistiques lors des "ateliers démocratiques". J'ai tué mon bouc propose un projet de création intitulé "5 mains" qui restitue la vie, l'accident et la reconstruction de cinq manifestants mutilés lors du mouvement des Gilets Jaunes, pour une sortie de création en février 2027. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 3 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 5 000 € (volet Création : 4 500 € / volet diffusion : 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €
ATOME THEATRE	ARTS DE LA SCENE	BOULONNAIS	5 000 €	26 000 €	7,65 %	339 730 €	8 000 €	-	Objet de la demande : Demande de soutien au programme d'activité des artistes pour la compagnie Atome théâtre, implantée à Bainchtun avec le soutien de la ville de Bainchtun et de Boulogne sur mer (5000€). La compagnie développe des activités de création, de diffusion, d'actions culturelles et projet territorial (résidence en territoire rural avec convention pluriannuelle, organisation d'un festival festif et pluridisciplinaire autour du médiéval-fantastique). Elle déploie un projet "laboratoire" en trois axes : CRÉER : Production d'"Aquasphère" (théâtre & sciences) sur le thème de l'Eau. TRANSMETTRE : 1 200h d'EAC et d'insertion (Collèges, PJJ, handicap, amateurs) pour l'émancipation des publics. EXPÉRIMENTER : fédérer le territoire rural via le Bag-in Festival (2000 spectateurs). Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 3 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 2 000 € Axe 3 - Vitalité et rayonnement artistique : 2 500 € (volet Création : 2 000 € / volet diffusion : 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €
CONTRASTE PRODUCTIONS	MUSIQUE	BOULONNAIS	5 000 €	10 000 €	3,66 %	273 485 €	3 000 €	-	Objet de la demande : L'Ensemble Contraste, formation d'artistes classiques, diffuse la musique de chambre avec voix, enregistre, crée de nouveaux programmes et mène des ateliers de médiation. En 2026, l'Ensemble déploie un programme associant diffusion, création et médiation : circulation nationale de ses programmes, reconduction d'une académie d'orchestre réunissant enseignants, chorales amateurs et publics scolaires, concerts pour la petite enfance et actions participatives dans les Cités éducatives. En effet, l'année 2026 sera une année de transition, Contraste achevant sa résidence sur le territoire du Boulonnais entamée il y a 4 ans. Toutefois, la compagnie a approché la Barcarolle pour envisager de futurs partenariats. Dans le même temps, l'Ensemble organise la tenue d'un premier week-end de concerts dans des exploitations agricoles du Pas-de-Calais dans le cadre de la 4e édition des « Concerts à la Ferme » codirigée par Arnaud Thorette, directeur artistique de l'Ensemble. L'objectif est ici de renforcer l'accès à la musique, la transmission et la participation des habitants sur les territoires. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 1 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €
LA COMPAGNIE DES DOCKS	ARTS DE LA SCENE	BOULONNAIS	30 000 €	30 000 €	27,55 %	108 875 €	27 500 €	OUI	Objet de la demande : Demande de soutien au programme d'activité des artistes pour la compagnie des Docks. Projet mêlant création, diffusion et transmission autour des écritures contemporaines. La compagnie explore des formes hybrides (théâtre radiophonique, concert-récit, balade sonore immersive) pour questionner l'identité, le manque et l'émancipation. Les objectifs : rendre la création accessible, favoriser la rencontre entre artistes et publics sur tout le territoire, et ancrer le travail dans une dynamique de partage, d'expérimentation et de transmission artistique. En 2026, la Compagnie des Docks poursuit ce travail en lien avec son territoire et ses partenaires nationaux. Diffusion de La Part de P'tit Jack (forme radiophonique, tout public dès 12 ans), mise en voix de Comme un Ravage (création 2027/28), tournée en coproduction avec la Philharmonie de Paris de L'Odyssée Transantarctique et création d'une balade sonore immersive à Capécure (100H d'actions culturelles pour ce projet). Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles : 15 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques : 7 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 4 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2025	Taux	PREVISIONNEL 2025	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
DIRE D'ETOILE	ARTS DE LA SCENE	BOULONNAIS	-	3 340 €	33,70 %	9 910 €	2 000 €	-	<p>Objet de la demande : Théâtre Dire d'Etoile soutient administrativement le collectif Récits Vagabonds, créé en 2024, dont l'objectif est de se constituer en association pour promouvoir les artistes conteurs du Pas-de-Calais, de mutualiser leurs moyens (communication, diffusion...) mais aussi de proposer des actions culturelles partagées avec les acteurs culturels du territoire et habitants. Ce collectif de 9 conteurs a déjà proposé des actions culturelles et de la formation à la pratique du conte sur le territoire du Pays de Saint-Omer, soutenu par la Barcarolle. En 2026, il proposera 3 balades contées sur le Pays d'Opale (à Ardrès et à Guînes) en impliquant les habitants dans la création et le jour des représentations.</p> <p>Respect des critères :</p> <p>Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 500 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 1 500 € Axe 4. Enjeux départementaux :</p>
HYPERBOLE A TROIS POILS	ARTS DE LA SCENE	BOULONNAIS	10 000 €	10 000 €	9,24 %	108 169 €	10 000 €	-	<p>Objet de la demande : Programme d'activité des artistes pour la Compagnie Hyperbole à 3 poils implantée sur le boulonnais qui crée des spectacles engagés accessibles, des ateliers de pratiques et des projets participatifs avec des amateurs. Elle mène régulièrement un travail de démocratisation culturelle à travers son activité, son atelier théâtre régulier et pérenne et diverses actions menées vers les jeunes, les personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité. Elle est également créatrice et productrice de spectacles (souvent tout terrain) à destination du tout public et de la jeunesse. Elle travaille à cheval sur plusieurs disciplines : théâtre, masque, marionnette, musique. Les spectacles se jouent principalement dans la région mais aussi ailleurs en France. La compagnie va donc cette année refaire un tribunal imaginaire dans le cadre du programme de la ville de Béthune, plus un autre dans le cadre d'un PEPS.</p> <p>Elle anime tous les lundis, un atelier théâtre à la confiserie de Wimille pour les amateurs et crée une petite forme musicale "les fish and chippendales". Par ailleurs, la compagnie sera au festival Avignon avec son spectacle Jeune public et continuera la diffusion du cabaret.</p> <p>Respect des critères :</p> <p>Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 4 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
LE ROLL MOPS	ARTS DE LA SCENE	BOULONNAIS	50 000 €	50 000 €	18,72 %	267 037 €	40 000 €	OUI	<p>Objet de la demande : Le Rollmops, compagnie et lieu historique installé sur la ville de Boulogne-sur-Mer, poursuit la diffusion de ses spectacles du répertoire, de ses actions culturelles et de formations sur la ville de Boulogne, la CAB, et d'autres communes dans et hors du département (Grenay, Denain, et ailleurs en France comme dans le Jura, l'Hérault, etc...). La compagnie prépare sa future création, actuellement à l'étude, donc pas de création en 2026 qui marquera la reprise notamment du Roméo et Juliette créé au Théâtre Elisabethain du château d'Hardelot, ainsi que la création d'un spectacle pour l'inauguration de la maison de services de la ville d'Outreau. Le Rollmops a dû réduire ses activités durant la période hivernale dans son lieu en raison du coût des fluides, mais poursuit son action à l'extérieur durant cette période.</p> <p>Respect des critères :</p> <p>Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 15 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 9 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 14 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €</p>
VINTAGE CARAVANE	ARTS DE LA SCENE	BOULONNAIS	5 000 €	10 000 €	16,49 %	60 659 €	5 000 €	-	<p>Objet de la demande : Programme d'activité des artistes pour la compagnie Vintage Caravane qui porte les projets de la compagnie « Fais le Moi-même », installées dans le Pas-de-Calais en milieu rural depuis 3 ans à Longvilliers. La compagnie développe les projets de création pluridisciplinaires de la metteuse en scène Chloé Torey (théâtre, musique). Par ailleurs, la compagnie ancre son activité sur le territoire rural de la Terre des 2 Caps, et a débuté en 2024 avec la communauté de communes l'écriture d'un projet de territoire sur plusieurs années. La compagnie mène des projets de médiation culturelle sur le territoire et conçoit des actions qui relient création, public et espaces partagés (résidence-mission, Arts de la scène au collège, Plaine d'été, Plaine santé, impromptu pour la petite enfance). Elle anime une chorale sur le territoire, chants improvisés et Cercle Song. Entresorts, spectacle vivant investissant tous les espaces de jeu possibles pour créer des formes vivantes et sensibles. La compagnie a réalisé dans le cadre de la résidence mission en 2025 sur la terre des deux caps plus de 500 h d'interventions auprès des populations.</p> <p>Respect des critères :</p> <p>1 : Actions culturelles en Pas-de-Calais : 2 500€ 2 : Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 000€ 3 : Création et vitalité artistique : 1 000 € 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
SAISON BENOIT	ARTS VISUELS	CALAISIS	4 000 €	8 000 €	36,36 %	22 000 €	4 000 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de l'artiste plasticien Benoit Saison, dont l'atelier, ouvert au public huit soirs par an, se situe à Calais. Benoit Saison mène un travail de médiation artistique itinérant (en ruralité et dans les quartiers politiques de la ville de Calais) et propose des performances participatives et mobiles. Il a pour cœur de proposer des expériences artistiques et culturelles envers tous les publics et notamment les publics prioritaires de la politique départementale. Sa pratique s'oriente vers la sculpture papier, le dessin, la xylogravure, la linogravure, la gravure sur Têtra Pak, le monotype, la photographie, le sténopé, la prise d'empreintes. Mais également des installations et des performances-spectacles. La ville de Calais finance les actions de médiation.</p> <p>Respect des critères :</p> <p>Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 3 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2025	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
DANSE EN COTE D'OPALE	DANSE	CALAIS	25 000 €	30 000 €	2,77 %	1 083 200 €	25 000 €	OUI	Objet de la demande : Soutien au programme d'activité de la compagnie Danse en Côte d'Opale, portée par Hervé Koubi. Implantée à Calais, elle bénéficie à ce titre d'un lieu de création et de répétitions. Le rayonnement de son activité s'étend à l'ensemble du territoire départemental, et au-delà, et se traduit par une intense activité d'action culturelle. L'activité se traduit également par de la diffusion des spectacles créés, de nouvelles créations prévues et de recherche chorégraphique. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 14 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 5 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 4 000 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €
LA PORTE AUX TREFLES	ARTS DE LA SCENE	CALAIS	10 000 €	15 000 €	33,62 %	44 620 €	6 500 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de la compagnie La Porte au tréfle qui poursuit son objectif de présence artistique sur le littoral : liens étroits aux théâtres de Calais et de Boulogne-sur-Mer. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 3 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 2 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 1 000 €
LA COMPAGNIE DU SON	MUSIQUE	CALAIS	5 000 €	6 000 €	15,19 %	39 500 €	4 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de la Compagnie du son qui mène un travail d'actions culturelles sur le calais et qui s'orientera davantage vers le boulonnais via un CLEA, afin de nouer de nouveaux partenariats. L'année 2026 priorisera cet axe de médiation en attendant une nouvelle création en 2027. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais - territoires et publics : 2 500 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 500 €
ASSOCIATION LES ANONYMES THEATRE POPULAIRE	ARTS DE LA SCENE	CALAIS	9 000 €	23 500 €	33,47 %	70 202 €	6 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de la compagnie Les Anonymes TP qui centre son activité sur la ville de Calais (au Grand Théâtre et à l'Espace Fort). En 2025, Alain Duclos, directeur artistique historique de la compagnie a cédé sa place à Mino Lambec. La compagnie est donc entrée dans une période de transition à laquelle l'accompagnement financier du département devra s'adapter. Demande d'aide à la création 2026 pour "L'Electro de 4 sous", version modernisée de "l'Opera de quat'sous" de Bertolt Brecht et Kurt Weill. Cet "electropera" garde le texte de Brecht tout en gardant les mélodies. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 4 500 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 500 €
ORCHESTRE DU LOINTAIN	MUSIQUE	CALAIS	3 000 €	12 000 €	5,37 %	223 340 €	6 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de l'Orchestre du Lointain, ensemble professionnel basé à Calais, composé de musiciens professionnels résidant dans la région. L'orchestre interprète des oeuvres du répertoire symphonique à travers des créations, des concerts et spectacles. Autour de ces concerts, il organise des actions culturelles vers des publics éloignés de cette pratique (ateliers d'initiation au concert symphoniques à la Cité éducative de Calais (3 collèges), ateliers dans les médiathèques des Attaques et Bonningues-les-Calais et les centres sociaux...). Demande d'aide à la création pour "Pompompom, ainsi le destin frappe à la porte". Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 500 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 500 € (volet Création : 2 000 € / volet diffusion : 1 500 €)
BVZK	ARTS DE LA SCENE	LENS-HÉNIN	12 000 €	35 000 €	16,97 %	206 250 €	12 000 €	-	Objet de la demande : installée dans le Bassin Minier depuis sa création, la compagnie y a, à la fois, diffusé ses spectacles et développé des actions culturelles d'ampleurs diverses. L'année 2026 signera une nouvelle étape dans la structuration de la compagnie avec d'une part le changement de siège social à Carvin et d'autre part un redéploiement du développement sur le territoire, à la fois en terme de diffusion et de rencontre avec les habitants & habitants. BVZK sera en création de son nouveau spectacle jusqu'à fin janvier. La première partie de l'année sera axée sur la réalisation du Festival UBER GANG #8 du 28 au 31 mai 2026 et des actions afférentes. La deuxième partie de l'année sera tournée vers la diffusion & les actions culturelles liées. Nora Granovsky est artiste infiltrée au Manège, scène nationale de Maubeuge. La prochaine création de la compagnie a bénéficié de résidences au Théâtre du Nord, CDN Lille-Tourcoing, à la Comédie de Béthune et au Manège - Scène Nationale. Le festival UBERGANG, festival autour des créatrices féminines de spectacle vivant sur la CAHC, met en valeur des thématiques importantes telles que l'égalité Femme/Homme. Les nouveautés depuis 2025 sont que le festival s'élargit à une programmation pour la jeunesse durant les vacances scolaires et même des ateliers intergénérationnels. Une Radio (Radio Ubergang) va favoriser le lien entre les EHPADs et les collèges des deux communes partenaires sur la question du genre. Le projet sur la route proposera des lectures d'autrices tout au long de l'année à la médiathèque La Source de Harnes. Travail exigeant et rayonnement de la compagnie dans les cercles 1. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 6 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 2 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 2 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
FILIGRAME 111	ARTS DE LA SCENE	LENS-HÉNIN	6 000 €	12 000 €	9,14 %	131 360 €	6 000 €	-	<p>Objet de la demande : En 2025, elle a mené un travail de territoire sur la CABBALR "écriture et territoire" de septembre à décembre 2025 dans plusieurs collèges et a commencé à préparer sa prochaine création lors d'un laboratoire à la comédie de Béthune. Cette création a été retenue pour les résidences de création en collège en 2026. En parallèle, la compagnie a été retenue pour un CLEA sur la CALL où elle mènera 14 projets cette année. La compagnie diffuse sa dernière lecture théâtrale <i>Elle était une fois</i> dans les médiathèques du département. La compagnie est une petite compagnie qui a réussi à surmonter ses difficultés de l'année dernière en s'investissant dans des dispositifs d'actions culturelles. Le travail est classique autour de textes contemporains mais de qualité.</p> <p><u>Respect des critères :</u> Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 4 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
FRANCHE CONNEXION	ARTS DE LA SCENE	LENS-HÉNIN	42 000 €	47 000 €	22,26 %	211 185 €	42 000 €	OUI	<p>Objet de la demande : Programme d'activité des artistes pour la compagnie Franche Connexion, compagnie implantée avec lieu sur Montigny-en-Gohelle. Depuis la création de l'école Buissonnière, Franche Connexion a multiplié ses axes de développement. Elle a su consolider ses groupes et les rendez-vous créés durant l'implantation à Carvin (groupe des cyraniens, festival on vous emmène...)</p> <p>Elle a également initié de nouveaux projets (création de l'école buissonnière, accueils de compagnies en résidence, création d'une saison culturelle, déclinaison de l'ensemble de ses actions pour les quartiers prioritaires de la CAHC...). Partenaire reconnu sur le territoire, le point central de son projet d'implantation repose sur l'accueil d'une vingtaine de compagnies en création ainsi qu'une programmation pluridisciplinaire choisie par les habitants, des stages, des ateliers, des débats, des temps forts... Le but est faire de l'école buissonnière un théâtre du peuple. Stéphanie Titelain est désormais accompagné dans la direction par l'artiste Sophie Bouchez en vue d'une transmission.</p> <p><u>Respect des critères :</u> Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 15 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 9 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 14 500 € (volet Création : 10 000 € / volet diffusion : 4 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 € Autres : 2 000 €</p>
HEI HEI TAK	ARTS DE LA SCENE	LENS-HÉNIN	11 000 €	10 000 €	7,61 %	131 392 €	9 000 €	-	<p>Objet de la demande : Programme d'activité des artistes pour la compagnie de théâtre Hei Tak, dirigée par des jeunes femmes et implantée à Loison-sous-Lens. Elle développe depuis deux ans son travail sur le territoire de l'audomarois également avec une volonté de s'y implanter durablement dans les années à venir. L'année 2025 a été une année de création pour la compagnie avec une forme engagée autour des capacités des enfants à dire non et de déploiement d'actions d'EAC (à l'école de Ruminghem ainsi qu'au collège d'Audruicq et dans le collège René Cassin de Wizernes). La compagnie encadre également l'option théâtre du lycée Darchicourt depuis 2024. En 2026, son programme d'activité se déploie autour de 3 piliers : diffusion d'œuvres accessibles à tous en salle mais aussi en hors murs, avec une attention particulière à la ruralité ; mise en place de projets d'EAC et déploiement de laboratoires de créations futures en échange avec les publics ; diffusion de deux spectacles à l'échelle régionale et nationale, particulièrement "Antigone-s" avec des représentations à Avignon et à Chalon dans la rue et une tournée dans le cadre du dispositif Traffic.</p> <p><u>Respect des critères :</u> Axe 1. Actions culturelles dans le Pas-de-Calais : 4 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 2 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 1 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €</p>
GRAND BRASIER	ARTS DE LA SCENE	LENS-HÉNIN	-	20 000 €	15,02 %	133 122 €	12 000 €	-	<p>Objet de la demande : Demande de soutien au programme d'activité des artistes pour Grand Brasier, la nouvelle compagnie créée par Simon Dusart, suite à la séparation artistique des deux directeurs de la compagnie dans l'arbre. C'est donc une nouvelle structure mais avec un artiste expérimenté à la tête. La compagnie étant fraîchement créée, la compagnie ne dispose pas de spectacles au répertoire et d'une grande diffusion. Néanmoins, les spectacles créés par Simon Dusart auparavant sont reconnus et diffusés régionalement et nationalement. Grand Brasier construit donc un théâtre actuel tourné vers l'adolescence et la variété des formes d'écriture. Il ouvre le théâtre à d'autres espaces et surtout tisse un lien fort avec le territoire. Par sa future création et ses projets d'actions culturelles, la compagnie invite les publics à s'interroger sur leur rapport au monde, notamment en pensant la représentation comme une expérience active pour le spectateur. Elle défend un accès à la culture pour tous. En 2026, cela se traduit par la création et la diffusion du spectacle "Random", par de nombreuses actions impliquant des habitants, notamment des collégiens, et par des expérimentations artistiques en espace public. Les objectifs recherchés sur cette année sont la consolidation de la structure artistique, l'ancrage sur le département ainsi que la valorisation de la diversité culturelle départementale à l'échelle nationale. La compagnie Grand Brasier est artiste associé au CDN d'Aubervilliers, Les Tréaux de France. "Random", a gagné le prix "C'est pour bientôt" du collectif Jeune Public (programmation, production et diffusion).</p> <p><u>Respect des critères :</u> Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 6 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 5 500 € (volet Création : 5 000 € / volet diffusion : 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
LA NOUVELLE COMPAGNIE	ARTS DE LA SCENE	LENS-HÉNIN	10 000 €	28 000 €	18,82 %	148 786 €	12 000 €	-	<p>Objet de la demande : Programme d'activités des artistes pour la Nouvelle compagnie qui a terminé ses 3 années de conventionnement avec la ville de Grenay et a bien préparé la suite. Elle bénéficie du soutien du conseil régional, de la CAHC et de la CAF 62, etc. Des liens forts se sont tissés avec le réseau des médiathèques de la CAHC et les établissements scolaires. Elle décide de s'installer définitivement dans le département pour continuer à travailler avec ses habitants principalement, pour 2026, avec les collégiens, les personnes âgées et les usagers des médiathèques. Deux projets principaux sont menés cette saison sur le territoire : la diffusion d'"En rouge vers Ubu", accompagnée à chaque fois d'ateliers artistiques et citoyens sur le monde du travail (collèges de Courcelles-lès-Lens, Noeux-les-Mines, médiathèque de Vimy et Office de tourisme de Lens) et du projet "Baroque", ensemble d'ateliers revenant sur la place de nos aînés et de nos aînées au sein de la société et sur les relations entre générations (EHPAD, mise en réseau de la donation Kijno et de la CABBARL, collèges de Liévin et de Noeux-les-Mines). Le projet Baroque se décline sur trois ans, au travers d'ateliers, de spectacles normades et de spectacles en salle.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles dans le Pas-de-Calais : 6 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 4 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 1 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500€</p>
L'AVENTURE	ARTS DE LA SCENE	LENS-HÉNIN	8 000 €	10 000 €	31,25 %	32 000 €	8 000 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activité des artistes pour le théâtre de L'Aventure qui développe des projets avec plusieurs partenaires dans le département du Pas-de-Calais depuis plusieurs années permettant de diffuser ses spectacles et de mettre en place des actions à destination des habitants. "L'Effet du Cerf", duo de clown (Pierre Boudeulle et Christophe Dufour) est ainsi la dernière création de L'Aventure sur le changement climatique à Montigny-en-Gohelle. Cette année, l'équipe a décidé de déposer une demande d'aide pour leur projet de territoire "Super Cambrousse", web radio éphémère, consistant en une résidence et des ateliers avec les habitants jusqu'à la réalisation d'une émission de radio finale en public en partenariat avec la communauté de communes des 7 Vallées. Par ailleurs, depuis plusieurs années, un atelier théâtre amateur hebdomadaire est mené à Sallaumines avec 150h de pratique. Le budget du projet sur le territoire départemental s'élève à 32 000€.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 7 000 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €</p>
LE CIRQUE DU BOUT DU MONDE	CIRQUE	LENS-HÉNIN	15 000 €	28 000 €	3,66 %	764 846 €	17 000 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activité des artistes pour le Cirque du bout du monde sur son action sur le territoire départemental permettant à la population de découvrir de manière approfondie les arts du cirque, et plus largement les arts de la scène. Au travers d'une programmation mêlant créations, formations d'amateurs la structure va au-devant des publics dans les différentes villes partenaires tout en développant de nouvelles actions. Les objectifs 2025 ont été atteints avec une large diffusion d'ateliers de pratiques, de résidences et médiations ainsi que de diffusion de spectacles. Le projet se décline principalement sur le territoire de la CAHC entre le 1er janvier 2026 et le 31 décembre 2026. Une convention triennale a été signée avec la CAHC à hauteur de 20 000€ (pratiques amateurs, résidence artistique et diffusion) et une diffusion large avec les communes qui participent financièrement à l'achat des spectacles. Un gros travail d'actions culturelles et d'ateliers est mené notamment en médiathèque et dans les villages plus ruraux. Au niveau de la diffusion, une trentaine de spectacles joués sur le territoire départemental. Travail avec les publics prioritaires du Département et la lecture publique.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelle en Pas-de-Calais : 13 500€ Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 000 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
ZAOUM	ARTS DE LA SCENE	LENS-HÉNIN	13 000 €	22 000 €	17,65 %	124 563 €	13 000 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activité des artistes pour la Compagnie Zaoum, basée au Toit Commun à Lens. La compagnie Zaoum est spécialisée sur les créations pour les adolescents autour de thématiques engagées (violences sexistes et sexuelles, consentement, etc) accompagnées par des professionnels du champs social (planning familial, CIDFF) et de chercheurs. Bernadette Gruson, la directrice artistique, écrit ses propres textes. En 2026, la compagnie a 20 ans. 2025 a été une année de création avec "A gauche du oui, à droite du non", spectacle sur le consentement à destination des adolescents. En 2026, elle souhaite déployer des actions sur le territoire afin d'éveiller le regard et les consciences sur l'absence des créatrices dans les musées, leur invisibilité dans l'histoire de l'art et ainsi amener une réflexion collective sur les inégalités systémiques avec le projet "S'emmuser, sortir les musées des musées". Elle a prévu de créer et diffuser des capsules sonores avec Micros-Rebelles, de mener des ateliers avec des établissements scolaires, des structures du champ social et culturel), des temps de présence sur le territoire avec les habitants autour d'une forme performative. Une enveloppe politique de la ville permet de déployer un travail de recherche autour d'écarts des créatrices sur le territoire de la CALL en regard avec les recherches qu'effectue Bernadette Gruson au Canada. La compagnie continue son travail d'ateliers au Channel également.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 5 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 1 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
CIRQU'O VENT	CIRQUE	MONTREUILLOIS	18 000 €	23 500 €	15,16 %	155 060 €	20 000 €	-	<p>Objet de la demande : Outre une présence pérenne en territoire avec des ateliers réguliers et des créations in situ, la compagnie Cirq'o vent a considérablement développé son activité grâce à un réseau de partenariat renouvelé et à sa capacité de mobilisation. En effet, la structure a développé son festival en milieu rural (montreuillois) et a su trouver son public ainsi que ses partenaires avec la ville de Montreuil et la CA2BM entre autres. De plus, la compagnie poursuit son activité de production, de création et de diffusion de son répertoire. Dans le même temps, Cirq'o vent poursuit la diversification des partenaires et son implantation en s'ouvrant aux sociétés d'harmonie du territoire et à l'école d'arts plastiques du montreuillois. Enfin, la structure sollicite également le Département pour sa nouvelle création "Les petits astronautes" dédiée au jeune public à partir de 6 mois autour du théâtre d'objet et de la sensibilisation à l'écologie.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 9 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 6 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 500 € (volet création : 2 000 € / volet diffusion : 1 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €</p>
PRODUCTIONS 2M	MUSIQUE	MONTREUILLOIS	28 000 €	30 000 €	4,45 %	674 593 €	28 000 €	OUI	<p>Objet de la demande : Les malins plaisirs (production 2M) sont une structure de production et diffusion de spectacles vivants dans le champ de l'art baroque (théâtre, musique, danse), implantée sur le territoire montreuillois. Elle propose par ailleurs deux temps forts dans cet esprit. "Le printemps baroque" au Touquet en avril est précédé d'une action forte à destination des collèges (l'école du baroque sur laquelle ils souhaitent concentrer la subvention du département). Ils ne font pas de demande d'aide à la création alors qu'ils ont pour maintenir ce programme d'éducation artistique un collège qui leur tient à cœur. Ils mènent également le festival des "malins plaisirs" en août à Montreuil. La compagnie propose par ailleurs, des ateliers réguliers théâtraux à Montreuil, et intervient ponctuellement dans les établissements scolaires du territoire montreuillois. Enfin, la compagnie poursuit la diffusion de son répertoire à l'échelle nationale et européenne. Vincent Tavernier travaille également à mettre en synergie les forces vives du territoire pour réfléchir à la structuration culturelle du territoire dans les 6 prochaines années et essaie de développer le mécénat. 2029 sera l'année des 40 ans de la compagnie.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 13 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 9 000 € Axe 3. Création et vitalité artistique : 4 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €</p>
UN LOUP POUR L'HOMME	CIRQUE	MONTREUILLOIS	15 000 €	20 000 €	5,38 %	372 027 €	15 000 €	-	<p>Objet de la demande : Aide au programme d'activité des artistes. La compagnie Un loup pour l'homme contribue au développement de la création artistique contemporaine dans les secteurs du spectacle vivant, notamment le secteur des arts du cirque et ceux qui font appel aux disciplines de cirque. Implantée en territoire rural, au sein de l'hedinois, la compagnie expérimente dans le même temps des formats de rencontres et d'actions auprès de son territoire et de ceux dans lesquels cette dernière intervient. De cette dynamique est né le festival Des Jours Heureux, soutenu par le Département, cherchant à créer des relations autour d'un événement artistique et festif. Investie sur les enjeux départementaux autour des solidarités, de la ruralité mais aussi des transitions sociales et environnementales, la compagnie reste ouverte aux autres structures. Elle œuvre à la structuration culturelle de son territoire et rayonne au-delà.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 3 500 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 6 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 4 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
L'EMBARDÉE	ARTS DE LA SCENE	MONTREUILLOIS	40 000 €	40 000 €	8,46 %	473 011 €	35 000 €	OUI	<p>Objet de la demande : Aide au programme d'activité des artistes pour L'Embardée, compagnie de théâtre, danse et rap. Elle s'implique au plus proche des habitants pour des actions culturelles de création, des laboratoires artistiques avec les différents publics et des ateliers de pratiques. Implantée en milieu rural, elle attache une attention particulière à l'inclusion de tous et travaille avec les personnes en grande difficulté. Son action se dirige vers les adolescents et jeunes adultes grâce à la danse hip hop et au rap. Ses 14 créations tournent en région et en France et sont pensées pour des lieux non dédiés. Depuis 2 ans, la compagnie met en place systématiquement des phases de laboratoires de recherche et d'expérimentation avec les habitants. Par ailleurs, la compagnie poursuit ses actions dans le cadre de ses conventions avec les Communautés de communes des 7 vallées (résidence longue de territoire) et de Ternois Com, et avec Auxy-le-Château. Elle compte plus de 500h d'actions culturelles, diffuse ses spectacles localement, régionalement, nationalement et internationalement. Elle met en place également un festival Ox Hip-Hop à Auxy-le-château sur deux jours et avec ateliers et programmation professionnelle.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 15 000€ Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 9 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 4 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 € Autres : 5 000 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
CATS AND SNAILS	DANSE	MONTREUILLOIS	8 000 €	5 000 €	8,70 %	57 464 €	5 000 €	-	<p>Objet de la demande : La compagnie Cats & Snails, installée dans le montreuillois, organise son action autour de ses créations chorégraphiques contemporaines. Sa dernière création, dédiée au jeune public, croisait musique live, danse contemporaine et vidéo afin de sensibiliser au phénomène de répétition et de mode sur les réseaux sociaux. En parallèle, la compagnie continue de proposer des actions d'éducation artistique sous forme d'ateliers de pratique, de sensibilisation et d'action en territoire auprès des publics prioritaires départementaux dont les collégiens mais aussi des personnes en situation de handicap, autour d'ateliers de pratique chorégraphique. Enfin, la compagnie a poursuivi ses efforts en matière de structuration notamment au niveau des ressources humaines mais aussi grâce à la mutualisation de moyens.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 2 000 € Axe 2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais : 2 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 250 € Axe 4. Enjeux départementaux : 250 €</p>
COMPAGNIE GENERALE D'IMAGINAIRE	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	7 500 €	15 000 €	4,96 %	302 500 €	9 000 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activité des artistes pour la Compagnie Générale Imaginaire, collectif d'artistes qui travaillent sur des problématiques sociétales contemporaines rassemblés autour du slam au début des années 2000. Il produit des spectacles et événements autour des arts de la parole et de l'écriture (théâtre, slam, rap, performances, lectures, théâtre de rue...), accompagne des artistes au quotidien et réalise des projets d'action culturelle sur le territoire régional. 3 axes étaient inscrits au programme d'activité pour 2025 : la diffusion des créations sur le territoire avec 11 représentations dans le Pas-de-Calais, le développement de projets d'action culturelle avec 706 heures d'intervention sur le territoire et la mise en place de projets artistiques participatifs avec le projet "Les défricheurs d'avenir" qui s'est déroulé sur la CALL. Par ailleurs, deux Contrats Locaux d'Éducation Artistique ont été menés sur des territoires du Pas-de-Calais, la CAB, et la CABBALR. En 2026, la cie crée "Bivouac", spectacle de théâtre immersif qui explore le potentiel ludique d'un monde à reconstruire.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 5 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique 3 500 € (volet Création : 2 000 € / volet diffusion : 1 500 €)</p>
LA MECANIQUE DU FLUIDE	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	4 000 €	16 000 €	8,22 %	194 721 €	5 000 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activité des artistes pour La Mécanique du fluide, une des peu nombreuses compagnies de marionnettes contemporaines qui commence à être bien reconnue au niveau régional. Elle crée des spectacles de qualité, accessibles, toujours accompagnés d'actions culturelles. Elle a développé depuis l'année dernière son réseau national, ce qui a comme conséquence une présence moindre sur le département étant donné son équipe restreinte. Elle porte ceci dit des actions culturelles sur l'audomarois et le bouloinois et demande une aide pour sa prochaine création « Little boxes » pour la toute petite enfance. Ce spectacle hybride représente un renouvellement dans le parcours artistique de la compagnie qui s'attaque pour la toute première fois à la création pour les tout petits. Ce spectacle sans texte, uniquement visuel, questionne le rapport enfant/parent et les risques que l'on laisse prendre (ou non) à nos enfants sur le chemin de leur autonomie.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en le Pas-de-Calais : 2 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 2 500 € (volet Création : 2 000 € / volet diffusion : 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
LA PONCTUELLE	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	8 000 €	15 000 €	15,18 %	98 832 €	10 000 €	-	<p>Objet de la demande : Demande de soutien au programme d'activité des artistes pour la compagnie La Ponctuelle. Depuis 2019, la compagnie La Ponctuelle accueille les créations de Lucien Fradin et Auroro Magnier. Ils travaillent ensemble ou séparément sur des créations protéiformes. Leurs travaux artistiques sont par ailleurs des portes d'entrée pour travailler sur le long terme avec les territoires et leurs habitants, comme ils ont pu le faire pendant deux ans à la Maison Avron dans l'Oise et comme ils le font dans le Pas-de-Calais en étant compagnie accompagnée de Culture Commune, la scène nationale du Bassin Minier. Ils y créent in situ des formes collaboratives et puyees. Cette année encore La Ponctuelle sera en compagnonnage avec Culture Commune autour de différentes activités menées en partenariats. Il y aura la nouvelle création de Lucien Fradin "Petite Soeur" avec une série de représentations en milieu scolaire (collège Gérard Philippe de Héhin-Beaumont, collège Léon Blum de Wingles, collège Paul Langevin à Avion). La compagnie sera aussi présente sur le territoire du Ternois en résidence artistique durant 12 semaines en partenariat avec la DRAC et Pollen et les structures locales telles que les établissements scolaires, spécialisés, les associations, etc.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 6 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 500 € (volet Création : 2 500 € / volet diffusion : 1 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500€</p>
COLLECTIF ERRANCES	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	-	18 000 €	11,88 %	151 556 €	5 000 €	-	<p>Objet de la demande : Demande de soutien au programme d'activité des artistes pour le collectif Errances, aujourd'hui composé d'une vingtaine d'artistes et techniciens pluridisciplinaires et qui développe des projets autour de la danse, la marionnette, l'écriture poétique, les arts de la parole et la musique. En 2026, le collectif va principalement travailler autour de sa nouvelle création "Les lueurs" dont la thématique est le deuil. Un gros projet d'actions culturelles avec Down up à Arras pour les enfants porteurs de la trisomie 21 est en cours, des actions culturelles en EHPAD et en médiathèque avec Leforest également. 4 spectacles au répertoire. Une compagnie qui commence à gagner en reconnaissance avec des dates au national et un partenariat avec le Tas de sable Chez pensées vertes.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 2 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 2 500 € (volet Création : 1 500 € / volet diffusion : 1 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
L'EMBEILLIE CIE	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	20 000 €	15 000 €	8,04 %	186 627 €	10 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités des artistes pour la compagnie l'Embellie. Rayonnant dans les Hauts-de-France et sur le territoire national. L'Embellie crée des spectacles, des espaces de rencontres, des performances, des formes hybrides et participatives à partir du travail de l'autrice Sarah Carré. Pour la création des spectacles, l'autrice confie la mise en scène à des artistes de son choix et invente ainsi, pour chaque projet, des collaborations nouvelles. L'Embellie, c'est d'abord une adresse à la jeunesse mais la compagnie travaille avec tous les publics et récemment avec le Département sur les semaines bleues. La compagnie oeuvre pour la reconnaissance des écritures contemporaines pour la jeunesse au niveau national dans de nombreux réseaux. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 4 500 € Axe 3. Création et vitalité artistique : 4 000 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €
COMPAGNIE NIYA	DANSE	DEPARTEMENT	4 000 €	16 500 €	14,10 %	117 000 €	5 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de diffusion de spectacles mais aussi à visée éducative, dans les salles de spectacles comme dans les lieux non équipés et ruraux. Soutieuse des solidarités et attachée au principe d'éducation populaire, la compagnie a développé une importante activité autour de l'action culturelle et du travail de proximité. Dans le même temps, la compagnie a au dernier développement développé son réseau à l'international et poursuit la diffusion de ses oeuvres. Elle souhaite soutenir plus spécifiquement la danse adaptée via la reprise et le développement de la création "hand in cap" à l'horizon 2027. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 4 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €
COMPAGNIE ON OFF	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	12 000 €	27 000 €	21,66 %	124 662 €	16 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de la compagnie On Off, entre chant et théâtre, entre poétique et burlesque, qui propose de nombreuses actions culturelles ainsi que la création et la diffusion de spectacles tout public. En 2026, la compagnie propose la création de "Comme Madonna", un spectacle musical performatif, accompagné de résidences de création et d'actions culturelles telles que des ateliers "Fais un vœux" qui mêlent écriture, fabrication et chant, et se termine par un rituel collectif. Ce spectacle traite de la métamorphose, la liberté et l'audace de vivre à tout âge (jeunes et vieux). Le spectacle aborde avec humour et tendresse les questions de l'âge, de la féminité, du regard social et de la liberté d'être. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 7 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 8 500 € (volet Création : 5 500 € / volet diffusion : 3 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €
TEC-CRIAC TRAVAIL ET CULTURE - CENTRE DE RECHERCHE, D'INNOVATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DU MONDE DU TRAVAIL	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	25 000 €	29 500 €	48,36 %	61 000 €	22 000 €	-	Objet de la demande : Demande de soutien au programme d'activités des artistes pour Travail et culture. Association culturelle d'éducation populaire, TEC/CRIAC (Travail et Culture) fonde son action sur la conviction que toute personne est détentrice et productrice de culture et que le travail est porteur de culture. Elle mène à partir de différents territoires de la Région Hauts-de-France, et de plus en plus régulièrement sur d'autres territoires en France et à l'étranger, des projets culturels et artistiques sur et avec le monde du travail. "Des mots aux gestes du travail" sur le territoire de la CALL, du Boulonnais et du Montreuillois constitue un travail très professionnel et exigeant qui touche des jeunes de 16 à 30 ans, apprentis, éloignés du monde culturel que peu de dispositifs touchent. Les productions de ce projet de territoire sont originales et intelligentes. Des résidences d'artistes en entreprise sont mises en oeuvre depuis 2022 sur le territoire et reconduites. Travail et culture mène également nombre de rencontres et de colloques avec des auteurs dont plusieurs sur le territoire. 3 résidences d'artistes en EHPAD sont en cours de montage pour le second trimestre 2026. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 15 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 4 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 € Autres : 1 000 €
COMPAGNIE THEATRALE LES BLOUSES BLEUES	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	2 000 €	5 000 €	4,24 %	117 800 €	3 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités des artistes de la compagnie Les Blouses Bleues présente de manière plus marquée sur l'Audomarois depuis 2025 et soutenue au fonctionnement par la CAPSO pour son projet La carte et le territoire développée dans la frange rurale de l'agglomération (Bomy, Wavrans, Mentque-Norbécourt) ainsi que sur le Pays-de-Lumbres. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique / volet diffusion : 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 000 €

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
LA COMPAGNIE DE LA MINUSCULE MECANIQUE	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	-	29 500 €	29,23 %	100 920 €	4 500 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activités des artistes pour la compagnie de la minuscule mécanique. La compagnie crée, produit et diffuse des spectacles pour le jeune et le très jeune public à partir de 6 mois. Ses sujets de prédilection sont l'éveil au monde, la quête de liberté et l'art comme outil d'émancipation et de rencontre. La compagnie touche aussi un large public de tout âge par ses actions artistiques et culturelles autour de projets mêlant théâtre, son, écriture et radio, autour de l'oeuvre d'auteurs jeunesse tels que Claude Ponti ("Pontisseries") ou Agnès Debacker ("Le Jour d'Igor") ou avec une attention à la thématique de l'égalité filles-garçons. La compagnie intervient dans les médiathèques, centres sociaux, crèches, haltes-garderies, relais d'assistantes-maternelles, écoles maternelles et primaires, collèges, lycées. Son programme d'activités 2026 s'articule autour de la création du spectacle musical "L'Enfant Mer" (à partir de 5 ans), et des résidences de création qui seront menées en Hauts-de-France et dans le Pas-de-Calais. Des actions culturelles autour de cette création seront proposées. Parallèlement, l'association poursuit la diffusion de ses spectacles petite enfance et des actions de médiation qui leur sont attachées. La compagnie mène un travail certes classique mais qui répond aux critères professionnels.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles dans le Pas-de-Calais : 1 500 € Axe 3. Création et vitalité artistique : 2 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
NUVOLE	CIRQUE	DEPARTEMENT	-	20 000 €	24,78 %	80 724 €	4 000 €	-	<p>Objet de la demande : Aide au programme d'activité des artistes et aide à la création. La jeune compagnie Nuvole a pour vocation de croiser les disciplines artistiques, animer les corps, les matières, les agrès et les instruments de musique par le mouvement. Dans le même temps, elle propose des ateliers de cirque aérien, alliant pédagogie et approche ludique. Les ateliers visent à offrir une expérience joyeuse et enrichissante, favorisant la créativité et le dépassement de soi à divers publics. Les artistes interviennent également au CRAC de Lomme, au Cirque du Bout du Monde et au Channel mais aussi pour Cirqu'O vent, et Cirqu'en Cavale. Elle oeuvre à développer une transmission tout autant qu'une relation forte avec les structures du territoire. La compagnie sollicite le Département pour sa création "Chimère(s)", duo où les disciplines aériennes, le mouvement théâtral et corporel se croisent pour donner naissance à un univers onirique pour tous les publics à partir de 12 ans. Cette création propose d'aborder la complexité des relations humaines.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 000 € (volet Création : 2 000 € / volet diffusion : 1 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
JOKER COMPAGNIE THEATRALE	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	-	15 000 €	50,00 %	30 000 €	6 000 €	-	<p>Objet de la demande : Demande de soutien au programme d'activités des artistes pour la compagnie Joker compagnie historique régionale qui travaille la commedia del arte, le masque et le burlesque. Pour ses 25 ans en 2026, elle recrée son spectacle phare "Le baron" à Carvin et Sallaumines. La compagnie est également missionnée par la MAC de Sallaumines pour un partenariat important avec la délégation de la médiation sur les quartiers avec de nombreuses actions culturelles autour de deux projets : "Les burelaines" et "La Reine Blabia". Elle sollicite notamment un accompagnement du Département pour sa création 2026 "Les burelaines", qui traitera des conditions des femmes dans le monde du travail.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles : 2 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistiques 3 500 € (volet Création : 2 000 € / volet diffusion : 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
LA CAVALE	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	-	12 000 €	15,40 %	77 945 €	7 500 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activités des artistes pour le collectif La Cavale qui mène des projets et des créations autour du théâtre documentaire principalement à destination des publics adolescents. En 2026, Chloé Simoneau travaillera sur sa prochaine création "Vers où nos corps célestes" coproduite notamment par la Gare de Méricourt, le Théâtre Monsigny de Boulogne-sur-Mer, le Pharus à Arras et Le Phénix de Valenciennes. La première est prévue en décembre 2026 au Théâtre Monsigny pour la forme autonome et la forme plateau sera créée en mars 2027 au Phénix. Les actions culturelles qui seront mises en place en lien avec cette création sont en priorité sur les territoires ruraux du Pas-de-Calais puisqu'il vont concerner les adolescents des établissements scolaires alentours des villes de Boulogne-sur-Mer, Arras et Méricourt.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 500 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistiques 5 500 € (volet Création : 5 000 € / volet diffusion : 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
TIRE LAINE	MUSIQUE	DEPARTEMENT	10 000 €	10 000 €	2,10 %	477 145 €	7 000 €	-	<p>Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de la compagnie du Tire-Laine, compagnie du champ des musiques du monde, du spectacle vivant et des cultures urbaines. La compagnie poursuivra le travail de diffusion de son répertoire. La Compagnie du Tire-Laine placera en 2026 la transmission et l'action culturelle au cœur de son projet, notamment à travers le développement de son école de l'oralité. Par ailleurs, la cie créera en 2026 <i>La Famille Fouettard</i>, 4 contes avec un comédien accompagné d'un musicien.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 2 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 4 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
TOUS EN MOUVEMENT	DANSE	DEPARTEMENT	5 000 €	15 000 €	20,92 %	71 692 €	7 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activité pour la compagnie Tous en mouvement, implantée sur le boulonnais et le calaisais (artiste habitant le territoire mais dont le siège social est pour l'instant à Amiens). L'association développe des projets chorégraphiques, mêlant création, diffusion et action culturelle notamment dans le Pas-de-Calais. Elle porte le solo "Souvent je commence par tomber" et mène des ateliers auprès d'élèves, de familles, de jeunes et de publics fragilisés. Engagée pour l'inclusion, la ruralité et la transmission, elle prépare la création 2027 "Voyages Voyages", nourrie de témoignages et d'un travail de collecte sur le territoire. En 2026, un axe fort sera consacré à l'inclusion en collaboration avec la Fondation Hopale de Berck-sur-Mer mais aussi avec Jeunes Habitat-Centre maternel et parental La Fontaine de Calais (femmes isolées et mères seules avec enfants en bas âge). La compagnie travaille également depuis l'année dernière avec la ligue de l'enseignement sur le dispositif Arts de la scène au collège avec de très bons retours. Respect des critères: Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 4 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 1 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 1 500 €
UMA	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	-	29 500 €	39,33 %	75 000 €	5 000 €	-	Objet de la demande : Soutien au programme d'activités de la compagnie de spectacle vivant Uma dont l'activité principale est la création, la production et la diffusion de spectacles destinés au jeune public et la tenue d'actions culturelles. Demande d'aide à la création pour "La Magie du crocodile", spectacle dirigé par Juliette Baron. L'histoire raconte celle d'un collègien qui apprend que son ancêtre était colon. Cette découverte provoque un bouleversement au sein de sa classe et de sa famille ouvrant sur une enquête collective sur l'histoire de la colonisation et de l'esclavage, ainsi que sur leurs traces encore présentes dans notre société. Préachats à Arras, Grenay, Hesdin et Audruicq ; résidence de création à la Comédie de Béthune et au Temple de Bruay-la-Buisnière. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 000 € Axe 3. Vitalité et rayonnement artistique : 3 500 € (volet Création : 3 000 € / volet diffusion : 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €
IL FAUT TOUJOURS FINIR CE QU'ON A COMMENCE	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	-	6 900 €	34,87 %	19 790 €	3 000 €	-	Objet de la demande : Entourée de son équipe artistique (comédiennes, compositeur Ricky Hollywood), Jeanne Lazar souhaite rencontrer les publics du territoire pour explorer l'univers et l'imagerie des stars à travers des dispositifs variés : collectes de témoignages, ateliers écriture et théâtre. Quel fan êtes-vous ? Quelles pratiques culturelles avez-vous ? Quelle star seriez-vous ? Ces ateliers seront menés auprès de deux typologies de publics : un groupe d'âinés suivis par le CCAS de Courcelles-lès-Lens et l'EHPAD de Rouvroy, et un groupe d'adolescents venant de différents dispositifs (PRE, Prévention). Le projet s'inspire du spectacle en cours de création "Neiges éternelles #2", porté par la metteuse en scène et accueillie en résidence au 9-9bis. Jeanne Lazar s'intéresse aux fans de Céline Dion et Mylène Farmer, et plus largement à la culture populaire et au phénomène des « fanbase » hier et aujourd'hui. Elle souhaite mener un projet d'écriture et de mise en théâtre qui se tiendra dans la ville de Courcelles-lès-Lens à l'automne 2026 (en lien avec la semaine bleue). L'objectif est de s'adresser à un public intergénérationnel (adolescents et aînés) et de lui proposer de se questionner sur l'imaginaire de « l'idole » et sur son rapport aux stars. La déléguée du Préfet est favorable à un financement de l'Etat et la ville de Courcelles-lès-Lens apportera un cofinancement via son budget dédié à la Semaine Bleue. Le 9-9 bis sera également un partenaire financier en finançant la diffusion du spectacle. Respect des critères: Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 2 500 € Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €
P2R	CIRQUE	DEPARTEMENT	2 000 €	12 700 €	20,99 %	60 510 €	4 000 €	-	Objet de la demande : Programme d'activité des artistes pour la compagnie Part2rien. Compagnie qui travaille sur l'art de la jonglerie sur des spectacles accessibles en espace public. Son intervention sur le territoire en 2026 sera principalement liée à sa prochaine création "les chapeliers", création de cirque de rue explorant la figure du jongleur-artisan. De la construction (2024) à la mise en scène (2027), l'objectif est de transformer la rue en atelier, privilégiant le silence et le geste à l'interpellation. En parallèle, les artistes déploient un volet d'action culturelle en trois temps : exploration de la symbolique du chapeau, travail de posture et de personnage, puis initiation à la manipulation pour créer une forme collective. Le projet vise ainsi à lier recherche artistique et médiation autour de l'objet comme vecteur d'identité et d'imaginaire. Respect des critères: Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 1 500 € Axe 3. Création et vitalité artistique : 2 000 € (volet Création : 2 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €
CURUPIRA	CIRQUE	DEPARTEMENT	-	4 000 €	7,68 %	52 068 €	2 000 €	-	Objet de la demande : demande de soutien au programme d'activité des artistes pour la compagnie Curupira créée par Solange Lima, artiste franco-brésilienne, qui cultive un langage artistique mélangeant aérien, théâtre d'objet ainsi que des formes chorégraphiques. Elle a comme motivation d'encourager la diffusion des arts vivants aussi dans l'espace public et de favoriser la diversité des pratiques artistiques. Cette petite compagnie dispose de peu de moyens du fait de sa discipline artistique (cirque, espace public) et des difficultés contextuelles pour ce genre de compagnie. Elle a un partenariat fidèle avec le centre Evasion de Nouvelles-sous-Lens et demande une aide pour sa prochaine création "Hacks" qui dispose de 2 coproductions et 2 préachats en Pas-de-Calais. Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 500 € Axe 3. Création et vitalité artistique : 1 000 € (volet Création : 1 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €

STRUCTURES	DOMAINE	TERRITOIRE	ATTRIBUTION 2025	DEMANDE 2026	TAUX	PREVISIONNEL 2026	MONTANT PROPOSE	CONVENTION DE PAIEMENT	COMMENTAIRE
SENS ASCENSIONNELS	ARTS DE LA SCENE	DEPARTEMENT	-	8 000 €	10,14 %	78 863 €	4 000 €	-	<p>Objet de la demande : Programme d'activité des artistes pour la Compagnie Sens Ascensionnel qui développe beaucoup de créations participatives en lien avec des sujets d'actualité. La compagnie subit, comme beaucoup de compagnies de diffusion et de nombreuses réponses en attente liées aux élections municipales. Ceci dit, elle se lance dans une nouvelle création "LA AIE AIE" à destination des adolescents autour de l'intelligence artificielle qui y sera abordée comme thème de réflexion plutôt que comme outil, invitant adolescents et adultes à la regarder dans les yeux et à questionner ce qu'elle révèle de notre humanité, de ses limites et de son devenir. Elle dispose de deux partenaires sur le territoire départemental sur ce projet et y développera des ateliers de pratique. Le spectacle sera documenté grâce à un partenariat avec le laboratoire GERICO de l'université de Lille. La production repose sur un budget de création raisonnable et un partenaire solide qui est la scène conventionnée jeune public et adolescence : Le Grand Bleu.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 500 € Axe 3. Création et vitalité artistique : 3 000 € (volet Création : 3 000 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>
LE COMPOST	ARTS DE LA SCENE	MONTREUILLOIS	-	24 190 €	10,24 %	236 222 €	5 000 €	-	<p>Objet de la demande : Première demande pour le soutien au programme d'activité des artistes pour la compagnie Le Compost conventionnée DRAC Hauts-de-France 2025-2026. Le Compost s'inscrit dans une démarche de création participative et itinérante, à la croisée du récit, du corps et du territoire. L'objectif est de favoriser la rencontre entre les artistes et les habitants, en particulier dans les zones rurales et périurbaines des Hauts-de-France, où la présence culturelle reste souvent limitée. En 2026, sur la deuxième partie de saison, la compagnie a un gros projet avec la communauté de communes des 7 vallées autour de leur prochaine création "Livré pour vous", nouvelle création bilingue (LSF / Français oral) à partir d'une collecte de paroles de femmes de tout âge et tous horizons sur le corps des femmes. Ce projet vise à tisser des liens entre les individus et leurs environnements, à partir de la parole, de la mémoire et du geste, de la thématique du corps. La démarche du Compost repose sur une conviction : faire de la création artistique un espace de rencontres, de transformation et d'émancipation collective. Les objectifs 2026 sont : Créer et diffuser des oeuvres accessibles à tous les publics ; renforcer l'ancrage territorial rural, à travers des résidences de longue durée et des projets participatifs dont un sur les 7 vallées ; expérimenter de nouvelles formes scéniques à la croisée des arts et de la technologie ; promouvoir l'égalité femmes-hommes et la mixité des publics. Diffusion des 6 projets en tournée. Création en forme courte et forme longue de la prochaine création "Livré pour vous", récits de corps féminin. Mise en place de plus de 8 projets d'EAC sur le territoire régional.</p> <p>Respect des critères : Axe 1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : 3 000 € Axe 3. Création et vitalité artistique : 1 500€ (volet Création : 1 000 € / volet diffusion : 500 €) Axe 4. Enjeux départementaux : 500 €</p>

70 dossiers

794 900 €

CONVENTION

Pôle des Réussites Citoyennes
Direction des affaires culturelles

Objet : convention de paiement

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par **Monsieur Jean-Claude LEROY**, Président du Conseil départemental, dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental en date du 27 avril 2026.

ci-après désigné par « le Département »

d'une part,

Nom_Organisme dont le siège est « adresse », représenté par « nom prénom », « titre le ou la » représentant(e) structure »,

ci-après désigné par **Nom_Organisme** d'autre part.

« **Vu** : La délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental en date du 27 avril 2026 autorisant la signature de la convention ».

Il a été convenu ce qui suit,

Ceci exposé les parties ont convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} : CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION :

La présente convention s'applique dans les relations entre le Département et **Nom_Organisme** pour la mise en œuvre de l'action définie à l'article 2, en exécution de la décision attributive de l'aide prise par délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du 27 avril 2026.

ARTICLE 2 : NATURE DE L'ACTION SUBVENTIONNEE :

Une aide est accordée au **Nom_Organisme** pour les projets s'inscrivant dans le cadre de...

ARTICLE 3 : DUREE :

La convention s'applique au titre de l'année 2026.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DU NOM_ORGANISME :

I – **Nom_Organisme** s'engage à réaliser son activité dans les conditions définies dans sa demande d'aide et acceptées par le Département, et à affecter le montant de l'aide au financement de son activité telle que décrite à l'article 2. Plus généralement, **Nom_Organisme** s'engage à porter immédiatement à la connaissance du Département tout fait de nature à entraîner la non réalisation ou la réalisation partielle de l'activité subventionnée et à accepter le contrôle des services du Département.

II – **Nom_Organisme** s'engage à fournir au Département, dans les conditions prévues à l'article L.1 611-4 du code général des collectivités territoriales, une copie certifiée conforme des budgets et de comptes de l'exercice écoulé. En outre, elle s'engage à communiquer tous documents faisant connaître les résultats de son activité et permettant notamment, d'établir un compte-rendu de l'emploi de l'aide (production de rapport d'activité, revue de presse, actes).

Le compte-rendu de l'emploi de l'aide devra être adressé au Département dans les 2 mois suivant la fin de l'exercice.

Les documents comptables devront être produits au Département avant le 31 mai de l'exercice suivant celui auquel ils se rapportent.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS ET CONTREPARTIES EN MATIERE DE COMMUNICATION / CHARTE GRAPHIQUE

La structure s'engage à respecter la charte à l'intention des partenaires bénéficiant d'une aide ou d'un soutien du Conseil départemental du Pas-de-Calais, intitulée « obligations et contreparties en matière de communication », consultable sur le site internet du Département à l'adresse suivante : www.pasdecalais.fr/Partenaires/Contreparties-communication ainsi que la charte graphique dédiée.

Dans cette charte à l'intention des partenaires, la structure s'engage notamment à :

- promouvoir l'image du Conseil départemental, en rappelant le soutien du Département et en faisant apparaître son logo sur les différents supports de communication utilisés (plaques inaugurales, affiches, insertions publicitaires, supports dématérialisés (web et réseaux sociaux), dossards et sur tous les supports de promotion utilisés lors de la manifestation, communiqués et dossiers de presse).
- associer le Département aux différents points presse et présentations officielles qui seraient organisés dans le cache du contrat de partenariat. Le choix des dates retenues devra s'effectuer impérativement dans les conditions arrêtées d'un commun accord entre la structure et le Département.
- permettre au Département d'installer des supports de communication sur l'ensemble des sites où se dérouleront les manifestations et autres opérations de promotion (flammes, calicots, looks and roll, popup...) Ainsi, la visibilité de l'institution devra être clairement identifiée durant l'évènement ».

ARTICLE 6 : MODALITES DE CONTROLE :

Le contrôle de la mise en œuvre de la présente convention est exercé par les services départementaux. Ce contrôle peut s'effectuer sur pièces et, en cas de besoin, sur place. **Nom_Organisme** doit tenir à la disposition des services du Département tout élément nécessaire à l'évaluation de l'activité subventionnée.

Ce contrôle n'est pas exclusif de celui qui peut être opéré par les services de l'Etat dans l'exercice de leurs propres compétences.

ARTICLE 7 : MONTANT DE L'AIDE :

Afin de permettre l'accomplissement de l'action définie à l'article 2 de la présente convention, le Département s'engage à verser à **Nom_Organisme** une aide d'un montant de « chiffres » €.

ARTICLE 8 : MODALITES DE VERSEMENT DE L'AIDE :

L'aide prévue à l'article précédent sera acquittée en un versement unique (programme: C03 / sous-programme : « code » / article : « code article »).

ARTICLE 9 : MODALITES DES PAIEMENTS :

Le Département procédera au mandatement de la somme annoncée et le virement sera effectué par le Payeur Départemental (comptable assignataire de la dépense) au compte du **Nom_Organisme**.

IBAN

Ouvert au nom de **Nom_Organisme**

Nom_Organisme reconnaît être averti que le versement ne peut intervenir qu'après la production d'un relevé d'identité bancaire (R.I.B.).

ARTICLE 10 : MODIFICATION :

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé par les 2 parties.

ARTICLE 11 : RESILIATION :

La présente convention pourra être résiliée unilatéralement par le Département si l'action subventionnée n'est pas exécutée dans des conditions conformes à ses dispositions. Les dirigeants de **Nom_Organisme** sont entendus préalablement.

La résiliation prend effet un mois après la réception de sa notification par lettre recommandée avec avis de réception. Ce délai est compté de quantième à quantième. Le jour de la réception de la notification ne compte pas. Ce délai n'est pas susceptible de prorogation.

En cas de déclaration inexacte, la présente convention pourra être résiliée sans préavis.

ARTICLE 12 : REMBOURSEMENT :

Il sera demandé à **Nom_Organisme** de procéder au remboursement total ou partiel de l'aide départementale, s'il s'avère, après versement, que celle-ci n'a pas respecté les obligations décrites dans la présente convention :

Remboursement total, notamment :

- dès lors qu'il sera établi l'absence totale de comptabilité au niveau de **Nom_Organisme** ;
- ou dès lors que les pièces produites révéleraient une utilisation injustifiée ou anormale de l'aide départementale ;
- ou dès lors qu'il sera établi que **Nom_Organisme** ne valorise pas le partenariat du Département.

Remboursement partiel, notamment :

- Dès lors qu'il aura été porté à la connaissance du Département que **Nom_Organisme** a cessé son activité (application de la règle du prorata temporis).

ARTICLE 13 : VOIES DE RECOURS :

Toute difficulté relative à l'exécution des présentes devra être portée devant le Tribunal Administratif de LILLE.

En cas de difficulté, les parties tenteront de trouver une solution amiable. A défaut, tout litige sera porté devant le Tribunal administratif de LILLE.

Arras, le

En 2 exemplaires originaux

Pour le Département du Pas-de-Calais

Le Directeur des affaires culturelles

Romuald FICHE

Pour **Nom_organisme**

Qualité du signataire

Prénom NOM

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Service Administratif et Financier - SG PRC

RAPPORT N°80

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 27 AVRIL 2026

SOUTIEN AU PROGRAMME D'ACTIVITÉ DES ARTISTES

Conformément à la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), la compétence culturelle est une compétence partagée avec les autres collectivités territoriales de manière à soutenir et structurer durablement ce champ de compétence. Même dans ses composantes de compétences obligatoires (schéma lecture publique et schéma des enseignements artistiques, archives départementales, patrimoine rural non protégé), la culture reste un espace de partage et de coopération.

Avec son pacte des réussites citoyennes, le Département du Pas-de-Calais porte une ambition forte de coopération, de co-construction des politiques publiques et de complémentarité avec ses partenaires. Par ses compétences, il entend favoriser l'épanouissement de chacun, créer les conditions d'une citoyenneté active et rendre accessible la culture pour découvrir des horizons parfois éloignés du quotidien. Chaque personne a le droit de participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits fondamentaux.

Le Département s'engage en faveur d'une politique culturelle populaire, qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de s'émanciper, à tous les âges de la vie. Il veille à enrichir les expériences de chacun tout en facilitant la mobilisation des citoyens autour de projets participatifs visant à faire « avec » et pas seulement « pour ». Bien au-delà du divertissement, la participation à la vie culturelle contribue pleinement à la construction des personnes et à leur émancipation.

Il importe de faire en sorte que la culture ne soit pas simplement accessible à chacun, mais aussi un espace de partage autour de 3 ambitions :

- inclusion (accessibilité, participation, droits culturels, diversité culturelle) ;
- émancipation (exigence, accès à la même qualité qu'ailleurs, former, accompagner, qualifier) ;
- coopération (faire avec, animer les réseaux, poser des repères).

La délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du

17 mars 2025 réaffirme le soutien du Département au monde culturel à travers un nouveau guide des aides.

Dans ce cadre, le Département soutient le programme d'activité des artistes et entend :

- favoriser la présence artistique d'artistes professionnels qui développent un travail avec les acteurs et les populations du département, et qui sont situés dans le département ;
- favoriser la participation à la vie culturelle des personnes, contribuer à leur émancipation et leur inclusion par les pratiques culturelles ;
- proposer des actions culturelles et artistiques professionnelles auprès des publics envers lesquels le Département a une responsabilité particulière : la toute petite enfance ; les collégiens ; les résidents des structures sociales ou médico-sociales ; les personnes handicapées ; les usagers des médiathèques ; les usagers des établissements d'enseignement artistique ; les acteurs du patrimoine.

Les bénéficiaires de cet accompagnement sont les artistes, les collectifs d'artistes et les compagnies artistiques professionnelles déployant une activité de développement culturel significative dans le Pas-de-Calais.

Critères de subventionnement :

Le Département sera attentif à l'irrigation et au rayonnement territorial des projets, comme à la diversité des publics. L'axe « actions culturelles » est prérequis pour pouvoir bénéficier des autres axes.

1. Actions culturelles en Pas-de-Calais : territoires et publics.

Le soutien départemental sur cet axe est plafonné à 15 000 €

- Nature, pertinence et volume des actions par partenaire (en dehors des bords de plateau et sensibilisation).
- Personnes impliquées : la toute petite enfance, les collégiens, les résidents des structures sociales ou médico-sociales, les résidents des structures pour les personnes âgées et personnes handicapées, les usagers des médiathèques, les usagers des établissements d'enseignement artistique, les acteurs du patrimoine.
- Nature des actions : ateliers de pratique artistique ponctuels ou longue durée ; restitutions de projets, valorisations ; résidences de médiation ; projet global de territoire.
- Diversité des personnes impliquées dans les projets et actions,
- Identification d'un chef de projet qui porte le projet,
- Territoire concerné (ruralité, QPV...),
- Part du budget de la compagnie consacrée aux actions,
- Partenaires mobilisés,
- Co-financeurs.

2. Fonctionnement et structuration des équipes artistiques installées dans le Pas-de-Calais :

Le soutien départemental sur cet axe est plafonné à 9 000 €

- Nombre d'ETP annuel (hors équipe artistique) : 5 000 € maximum ;
- Location de bureaux et/ou lieu de stockage de matériel (hors mise à disposition par un tiers), fluides, assurance... : 2 000 € maximum ;
- Prime à la mutualisation (Emploi et formation ; ressources partagées – locaux, matériels, véhicules... : 2 000 € maximum.

3. Vitalité et rayonnement artistique :

Le soutien départemental sur cet axe est plafonné à 14 500 €

L'activité de création et de diffusion passée et prévisionnelle est un indicateur de la vitalité artistique de la compagnie et de son rayonnement au sein et en dehors du territoire départemental.

- Volet création : aide plafonnée à 10 000 € pour un projet de création ou de reprise au regard des éléments suivants selon les besoins et la nature du projet (disciplines / esthétiques concernées, publics ciblés, type d'œuvre, nombre d'artistes et parcours ; nature et description du projet (thème, traitement, calendrier de production, résidences, coût plateau...) ; partenaires du projet (coproducteurs, pré-acheteurs, diffuseurs, lieux de résidence, subventionneurs de la création...), soutien d'au moins 1 structure en préachat et/ou d'1 coproducteur en Pas-de-Calais ; budget minimum de création de 30 000 € ; pour permettre l'exploitation en diffusion des spectacles créés, une compagnie ayant bénéficié d'une aide à la création l'année N-1 ne sera pas aidée l'année suivante ; une création soutenue dans les trois dernières années par le Département ne peut prétendre à une aide à la reprise.

- Volet diffusion : aide plafonnée à 4 500 € pour soutenir la diffusion des œuvres au répertoire des compagnies professionnelles du Pas-de-Calais durant l'année en cours.

4. Les enjeux départementaux (équipe artistique H/F ; démarche inclusive en travaillant directement avec les personnes concernées ; développement durable ; ruralité). Le bonus est plafonné à 1 500 €.

Il vous est proposé, dans ce cadre, d'étudier les 70 propositions de subvention dans le domaine culturel qui m'ont été adressées, reprises dans le tableau annexé. En cas d'accord de votre part, ces sollicitations représenteraient pour le Département un engagement financier global de 794 900 € au titre de 2026.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- d'attribuer 70 subventions, au titre de l'aide au programme d'activité des artistes, aux bénéficiaires, pour les sommes et dans les conditions reprises au tableau joint en annexe 1, pour un montant total de 794 900 €, au titre de l'année 2026, selon les modalités reprises au présent rapport ;

- et de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les 7 structures culturelles relevant du droit privé (L'envol – La compagnie des docks – Le Roll Mops, Danse en Côte d'Opale, Franche Connexion, production 2M et L'Embardée), les conventions de paiement pour lesquelles la participation du Département s'élève à plus de 23 000 €, précisant les modalités de versement et les conditions d'utilisation et de contrôle de l'emploi de cette participation départementale, dans les termes du projet type joint en annexe 2.

Les dépenses seraient imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C03-311B02	65748/93311	Structures de rayonnement local	1 360 000,00	826 500,00	794 900,00	31 600,00

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/04/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY